



Appel à projet DRAC.DAAC 2024-25 : monter un projet EAC/Arts Plastiques

publié le 21/05/2024 - mis à jour le 27/05/2024

Petit mémo d'aide au montage et au dépôt de projet EAC/Arts Plastiques

Descriptif :

L'article se propose de donner très brièvement quelques informations sur l'appel à projets DRAC.DAAC 2024-25 et les dispositifs Arts Plastiques portés par la DAAC de Poitiers

Sommaire :

- De quoi s'agit-il ?
- Les nouveautés de l'appel à projet 2024-25
- Comment candidater à l'appel à projet DRAC.DAAC Arts plastiques 2024-25 ?
- Tout savoir sur l'appel à projet DRAC. DAAC Arts Plastiques
- Les grandes lignes de votre projet d'EAC/Arts Plastiques
- Quelques retours d'expérience pour voir ce que des enseignants font en EAC/Arts Plastiques
- Accompagnement au montage de projet EAC/Arts Plastiques

● De quoi s'agit-il ?

La DAAC et la DRAC lancent, **du 15 mai au 16 juin 2024**, l'appel à projets EAC annuel.

Pendant un mois, vous (équipe pédagogique, référent culture, enseignant.e d'arts plastiques) pourrez enregistrer vos projets pour l'année 2024-25 et demander l'appui financier de la DRAC et/ou l'appui financier et méthodologique de la DAAC pour les mener à bien.

● Les nouveautés de l'appel à projet 2024-25

Cette année, l'appel à projet est remodelé afin de faciliter la mise en oeuvre des projets d'EAC.

Vous pourrez déposer des projets **DRAC.DAAC Arts Plastiques** en construisant directement des projets d'EAC avec les acteurs culturels répertoriés par la DRAC.

Ci-dessous, vous trouverez les acteurs culturels avec lesquels vous pouvez co-construire vos projets d'EAC/Arts Plastiques. Bien évidemment, si vous souhaitez construire votre projet avec un.e autre artiste, cela reste possible mais il faudra alors déposer votre projet dans la catégorie "**Projet Libre 1D**" (écoles) ou "**Projet Libre 2D**" (Clg, Lycée, Lycée Pro)



Annuaire des acteurs culturels Arts Plastiques - Appel à projet DRAC.DAAC (HTML de 246.8 ko)

● Comment candidater à l'appel à projet DRAC.DAAC Arts plastiques 2024-25 ?

- Comme enseignant.e porteur de projet, vous devez d'abord **lire attentivement le cahier des charges** puis co-construire votre projet EAC Arts Plastiques avec l'acteur culturel choisi.

-

 **Cahier des charges. AAP DRACDAAC 2024-25** (PDF de 294.9 ko)
Cahier des charges. AAP DRACDAAC 2024-25

- Après avoir contacté l'acteur culturel et reçu son accord pour participer au projet, co-rédigez ensemble les objectifs pédagogiques et artistiques, fléchez votre projet vers les niveaux concernés etc.
- Parallèlement, recherchez des co-financements (Pass Culture part collective, part établissement, collectivités territoriales, associations, fondations, structures ou entreprises etc.).
- **Le 15 juin au plus tard**, l'enseignant porteur de projet ou le référent culture devra avoir rédigé et enregistré le projet et la demande de financement via ADAGE (<https://adage-pr.phm.education.gouv.fr/adage/> -> DRAC.DAAC - Projets fédérateurs).



Sur la page d'accueil d'Adage, sélectionnez l'appel à projet DRAC DAAC Projets fédérateurs (2024-25)

- **A la du mois de juin 2024**, la commission DRAC – Rectorat valide ou refuse la demande de financement formulée par le porteur de projet. Les porteurs de projet sont informés de l'avis de la DRAC et de la DAAC (favorable ou défavorable). La mise en oeuvre du projet sera alors en attente de la confirmation des financements de la DRAC (novembre).

● Tout savoir sur l'appel à projet DRAC. DAAC Arts Plastiques!

Dans le **tableau** ci-dessous, cliquez sur la carte "DRAC DAAC Arts Plastiques" (cf visuel).



Carte Appel à projet DRAC.DAAC Arts Plastiques



Tous les dispositifs EAC / Arts Plastiques - @ac-Poitiers (HTML de 246.8 ko)

● Les grandes lignes de votre projet d'EAC/Arts Plastiques

Votre projet aura une durée **d'au moins 50 heures** (dans le 1er degré) répartis sur plusieurs groupes-classes :

- ▶ en maternelle : au moins 6 à 12 heures de pratique par classe (4 à 8 classes environ).
- ▶ en primaire : au moins 12 à 30 heures de pratique par classe (2 à 4 classes environ)
- ▶ au collège et au lycée : **au moins 70 heures** d'interventions artistiques, sous forme de résidence en lien avec le territoire, ce qui correspond à un travail approfondi avec 3 ou 4 classes ou groupes.

▶ Le projet doit permettre **aux élèves de participer comme co-auteurs (avec l'artiste) au projet d'EAC**. Les élèves ne sont donc pas des "assistants" mais déterminent bien, avec l'artiste, la réalisation qui sera faite.

▶ Cette réalisation répond d'une part à un travail sur tel ou tel élément de programme disciplinaire et sur les compétences à acquérir ou à développer. D'autre part, la réalisation permet de travailler directement avec l'artiste, en cohérence avec sa démarche de création et ses réflexions. Les ateliers de pratique artistique ont lieu dans l'école ou l'établissement qui porte le projet et/ou en dehors (établissement scolaire partenaire, CSC, médiathèque...).

● Quelques retours d'expérience pour voir ce que des enseignants font en EAC/Arts Plastiques

Vous pouvez, sur le site pédagogique Arts plastiques de l'académie de Poitiers [trouver](#) quelques articles qui vous aideront à comprendre comment les projets se construisent et se réalisent. Ici, un article sur les sorties culturelles [trouver](#)

et comment investir ces journées avec des situations pédagogiques adaptées. Là, un article sur un projet EAC Arts Plastiques/Littérature [↗](#). Cet autre article est un retour d'expérience suite à une résidence d'artiste en collège [↗](#) et celui-ci concerne un workshop en lycée [↗](#). Enfin, sur le site de la DAAC des articles proposent aussi des retours d'expérience (ex : dispositif "Tandem" du FRAC Poitou Charentes [↗](#), une action EAC en Arts Plastiques/Anglais/Espagnol avec le graff pour activité artistique [↗](#), une autre action EAC Arts Plastiques / Angalis avec des élèves de lycée [↗](#) etc....

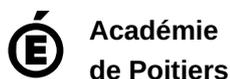
● Accompagnement au montage de projet EAC/Arts Plastiques

Si vous souhaitez être accompagné dans le montage de votre projet ou si vous nécessitez des précisions sur l'appel à projet DRAC.DAAC Arts Plastiques et l'inscription dans **Adage**, vous pouvez contacter le conseiller Arts plastiques à la DAAC de Poitiers (Grégoire Bienvenu).

Vous pouvez aussi solliciter :

► les coordonnatrices EAC départementales : 16 - Sophie Bonnet (CPD) / 17- Martine Bezagu / 79 - Crystèle Ferjou / 86 - Patrice Rocas.

Le montage de projet peut paraître complexe ou chronophage : surtout n'hésitez pas à nous solliciter pour vous aider dans le montage de votre projet d'EAC/Arts Plastiques.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.